

GUIDE DE LA COMMISSION APPRENTIS CITOYENS



Le langage est la peinture de nos idées (Antoine de Rivarol)

Dans ce guide, tu trouveras toutes les informations qui te permettront de comprendre le fonctionnement et le rôle de la « Commission Apprentis Citoyens »

Une Commission Apprentis Citoyens qu'est-ce que c'est ?



C'est un lieu où l'on agit...

On se réunit tous autour d'un goûter une fois par mois, après l'école, dans la salle du conseil municipal de la mairie. C'est l'occasion :

- de t'exprimer et d'écouter tes camarades à tour de rôle,
- de regrouper les idées, les étudier, les défendre, les préparer pour les réaliser dans la bonne humeur,
- de travailler en groupe mais cela ne t'empêche pas de travailler chez toi seul, avec tes camarades ou tout simplement avec tes parents,
- de gérer un budget, c'est-à-dire de bien dépenser l'argent qui sera donné à la Commission Apprentis Citoyens par le Conseil Municipal.

C'est aussi un lieu où l'on se forme

- Devenir un Apprenti Citoyen te permettras de mieux comprendre le fonctionnement de ton village, le rôle du Maire, des conseillers municipaux et pourquoi pas des autres institutions françaises (Parlement, Sénat...), tout dépendra de toi.
- Tu composeras avec les savoirs faire de chacun et tu apprendras à mener à bien un projet. Tu seras en quelque sorte un vrai conseiller municipal !
- Enfin, tu obtiendras, à la fin de ton parcours, ton visa Apprenti Citoyen pour te féliciter de toutes les actions que tu auras entreprises au nom du village.

Bref, en quelques mots....

Le **C**_{ommission} **A**_{pprentis} **C**_{itoyens} **c'est**



Tu veux être un Apprenti Citoyen que dois-tu faire ?



S'inscrire

- 📄 Tu dois être en classe de CE2/CM1 ou de CM2 de l'école de Bouglainval.
- 📄 Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr qu'ils soient d'accord.
- 📄 Tu dois envoyer ta candidature avec l'autorisation de tes parents à la mairie.
- 📄 Tu dois signer avec tes parents la charte de la Commission Apprentis Citoyens.

N'oublie pas qu'être un Apprenti citoyen c'est



Découvrir

Exprimer

Proposer



Réaliser

- Je m'inscris à la Commission Apprentis Citoyens pour une durée de 1 année (année scolaire). Je peux démissionner à tout moment à condition que j'en informe la mairie.
- Je serais le temps de mon inscription aidé par un référent adulte volontaire et ou d'un conseiller municipal mais aussi de mes camarades. Le référent adulte ou le conseiller municipal m'accompagnera dans la préparation et la réalisation de mon projet.
- Je collecte les idées ou les souhaits de mon entourage. Pour m'aider une boîte à idées sera installée au portail de l'école.
- Je m'engage et j'assiste à des réunions organisées par mon référent au moins une fois par mois. Un planning me sera donné avec les dates des réunions. C'est l'occasion de discuter, de partager, de proposer, de rendre compte de l'avancée des projets et des actions réalisées. Je dois donc être très assidu à ces réunions. Il faut donc consacrer, à sa fonction d'Apprenti Citoyen, une partie de son temps libre.

Débattre

S'engager



Représenter

- Sur invitation du Maire, j'assiste au moins une fois par an à une réunion du conseil municipal. Dans ces réunions, je propose et je participe sur les projets que je souhaite réaliser. C'est un moment riche en débat.
- Je dois informer mes camarades mais aussi les adultes des décisions prises lors de ces réunions.
- Occasionnellement je participe à des cérémonies officielles, à des rencontres et à diverses animations proposées par mon village.

Alors si tu es intéressé à t'impliquer avec nous dans la vie du village, renvoie vite ton dossier t'inscription. Si tu hésites encore, n'hésites pas à en parler avec nous.

A très bientôt !

Le Maire et toute l'équipe municipale.

**Manier des couleurs et des lignes, n'est ce pas une vraie diplomatie,
car la vraie difficulté c'est justement d'accorder tout cela (Raoul Dufy))**